

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Lepage](#)

<https://www.cadre21.org/membres/65b9f06ff7ba35cf48d2ecdb>

Date d'obtention : 2021-05-19 18:26:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Nous devons rencontrer la personne qui nous informe de l'évènement et remplir la grille sexto.
 2. Nous rencontrons la victime et les personnes touchées de près ou de loin par l'évènement.
 3. Nous poursuivons la démarche en rencontrant l'instigateur.
- Pour chaque étape nous remplissons la grille sexto.
4. Nous confisquons les cellulaires des jeunes et nous ne consultons aucun vidéos ou photos.
 5. Par la suite nous faisons appel à l'agent PIMS en lui remettant la trousse ce qui permettra une rapidité d'exécution et celui transmettra le tout au DPCP.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La trousse permet une rapidité d'exécution. Elle encadre les interventions à faire. Elle s'applique à diverses situations. Le fait que la démarche est toujours la même, cela permet à l'intervenant de se sentir compétent et efficace. La trousse permet également de rapporter toutes les informations pertinentes et nécessaires.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Ce que je trouve le plus difficile est d'avoir les deux aspects dans les interventions. Il y a l'aspect humain et l'aspect légal. Prendre soin fait partie de notre travail au quotidien. Écouter, soutenir, rassurer, informer, accompagner les jeunes est la partie où je me sens le plus à l'aise. La partie légale représente l'aspect le plus délicat pour moi. Dans mes expériences passées, la partie où nous devons faire appel au service de police devient rapidement anxiogène pour les jeunes impliqués. Certains se referment et ont peur des conséquences. C'est un défi de les rassurer et de conserver leur confiance. La qualité du partenariat avec le service de police est un facteur de réussite important dans la démarche. En tout temps, il est primordial de protéger l'intégrité physique et psychologiques des jeunes concernés.